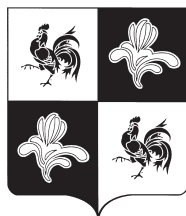


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



8 mars 2021

SESSION ORDINAIRE 2020-2021

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**concernant le maintien d'une plateforme
pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et
entre voisins dans les quartiers**

déposée par Mme Aurélie CZEKALSKI, M. David LEISTERH et Mme Gladys KAZADI

DÉVELOPPEMENTS

1. Introduction

Suite à la pandémie de la Covid-19, toutes les autorités de la Région bruxelloise se sont associées sur une même plateforme solidaire : « Brussels Helps ». L'objectif de cette plateforme est de mettre en contact les citoyens : les Bruxellois(es) qui ont besoin d'aide lors de la crise du coronavirus et les Bruxellois(es) qui offrent volontairement de l'aide à ceux qui en ont besoin.

D'après l'Enquête nationale sur le bonheur menée par la compagnie d'assurance-vie NN et l'Université de Gand (UGent), la crise du coronavirus a rendu les Belges moins individualistes. Ils se montrent bien plus soucieux pour leurs proches vulnérables (8,1 sur 10) que pour leur propre santé (6,5 sur 10). De plus, leur engagement envers les autres a fait un bond en avant. Cela s'est traduit par de nombreuses initiatives solidaires qui donnent la priorité à l'esprit communautaire plutôt qu'à l'intérêt personnel.

Le principe est simple. Ceux qui ont besoin d'aide peuvent introduire leur demande de façon discrète. Un back-office permet de coordonner les demandes et les offres d'assistance francophones et néerlandophones. Les collaborateurs examinent chaque demande d'assistance et chaque proposition afin de mettre en contact les bénévoles avec ceux qui ont besoin d'aide.

Comment cela fonctionne-t-il ? Ceux qui ont besoin d'assistance peuvent remplir un formulaire sur la plateforme. Ceux qui veulent offrir de l'aide peuvent se porter candidats comme bénévoles. Passer un coup de téléphone, aller faire les courses, se rendre à la pharmacie, faire un dessin, etc. Tout est possible.

La plateforme « Brussels Helps » n'avait pas vocation à continuer après le confinement. Cette aide spontanée ne doit pas se cantonner à la période de l'épidémie de la Covid-19. La solidarité et l'assistance à ceux qui en ont besoin ne doivent pas être que sur une période définie mais tous les jours. Les besoins ne s'arrêtent pas du jour au lendemain. De plus, la cause des besoins peut être bien différente en fonction de la situation des personnes.

C'est donc l'objet de cette proposition de résolution, de pérenniser cette plateforme ou une autre dans le temps pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et dans les quartiers entre voisins.

2. Définitions

Il existe un seul objectif qui est de mettre en relation les personnes qui recherchent de l'aide à tout moment de leur vie, et celles qui sont prêtes à en apporter. En effet, beaucoup de personnes, surtout des personnes âgées et/ou vulnérables, sont souvent plus isolées. À l'inverse, beaucoup d'autres personnes en bonne santé souhaitent se rendre utiles. De plus, cet échange solidaire incite aux contacts humains intergénérationnels, qui portent en eux un enrichissement mutuel entre les plus jeunes et les aînés.

Il ne s'agit pas d'aide médicale ou para-médicale. Ici, on parle de toute aide de la vie quotidienne, réalisable à distance, et qui ne nécessite pas de savoir-faire, de qualification ou d'expérience particuliers. Il s'agit de faciliter l'entraide dans les quartiers.

3. La plateforme

La plateforme est un lieu de rencontre digital qui lie les personnes cherchant de l'aide à domicile pour des tâches quotidiennes non médicales, avec des voisins prêts à aider. Une personne peut ainsi faire les courses, cuisiner les repas, transporter, s'occuper de l'administration, tenir compagnie, bricoler, etc.

Il suffit de créer un profil en ligne et de décider comment et quand vous voulez être aidés. La plateforme génère un aperçu de tous les « Helpers » du quartier qui ont été validés et qui correspondent à la demande d'aide. Il faut ensuite choisir quels « Helpers » contacter et décider avec qui collaborer. Lors de la collaboration, les deux personnes – le demandeur et l'aidant – sont automatiquement couverts par une assurance. Tout le déroulé se fait de façon sûre et facile.

D'un côté, les personnes qui ont besoin d'aide remplissent un formulaire sur la plateforme, en précisant le type d'aide dont elles ont besoin. De l'autre côté, les personnes volontaires peuvent se déclarer candidates et proposer leur aide en mentionnant quelle(s) aide(s) elles veulent bien fournir.

À la Commission communautaire francophone et à la Commission communautaire flamande (Vlaamse Gemeenschapscommissie), plusieurs agents mettent en relation les volontaires et les personnes qui ont besoin d'aide. Ils analysent chaque demande et chaque proposition d'aide, et mettent les personnes en contact, en veillant notamment à ce que bénévoles et personnes aidées soient dans une même

zone géographique (commune et quartier). Pour leur activité dans le cadre de la plateforme « Brussels Helps », les volontaires sont couverts par l'assurance de la Commission communautaire francophone ou de la Vlaamse Gemeenschapscommissie. Cette assurance couvre les risques en responsabilité civile, assistance juridique et dommages corporels. Il y a dès lors lieu de pérenniser cette mise à disposition.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

concernant le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers

L'Assemblée de la Commission communautaire française,

Considérant le contexte social durant la pandémie de la Covid-19 et le contexte qui va suivre;

Considérant l'importance de faire perdurer l'entraide dans les quartiers entre voisins;

Considérant que cela peut permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps au sein de leur domicile;

Considérant les apports humains des contacts intergénérationnels, pour les plus jeunes et les aînés;

Considérant l'aspect gratuit de cette plateforme;

Considérant la rapide et forte adoption de cette plateforme par la population;

Considérant la sécurité apportée via la vérification par les collaborateurs qui mettent les bénévoles et les personnes qui demandent assistance en contact;

Considérant la liberté de s'inscrire ou se désinscrire à tout moment de la plateforme;

Considérant la facilité d'utilisation pour tout un chacun;

Demande au Gouvernement francophone bruxellois :

1. de maintenir cette plateforme ou une autre dans le temps pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et dans les quartiers entre voisins;
2. de prolonger la mise à disposition par la Commission communautaire francophone et la Vlaamse Gemeenschapscommissie de personnel pour la mise en relation des demandeurs et des aidants.

Aurélië CZEKALSKI
David LEISTERH
Gladys KAZADI

